

		
République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
<b>Communauté de communes du Clermontais</b>		
Date de la convocation	Mardi 30 Novembre 2021	<b>Séance du Mardi 07 Décembre 2021</b>
		L'An Deux Mille Vingt et un, le Sept Décembre à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Aquatique du Clermontais à Clermont L'Hérault, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
	Votes : <b>37</b>	
Présents : <b>32</b>	Pour : <b>37</b>	
Absents : <b>8</b>	Contre :	
Représentés : <b>5</b>	Abstention :	
Rapporteur	Francis BARDEAU	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M. Jean FRADIN (Canet), M. Arnaud MOULS (Canet), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont L'Hérault), M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), M. Jean-François FAUSTIN (Clermont L'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont L'Hérault), M. Jean Luc BARRAL (Clermont L'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieuran Cabrières), M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan) Mme Sophie ROYON (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), M. Gérald VALENTINI (Valmascle)

Absents représentés : Mme Daria PICARD (Ceyras) représentée par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Gérard BESSIERE (Clermont L'Hérault) représenté par M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Christine RICARD (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan) représentée par M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault) représenté par Mme Sophie ROYON (Paulhan).

Absent(e)s : Mme Françoise REVERTE (Aspiran), M. ELNECAVE Georges (Clermont L'Hérault), M. Salvador RUIZ (Clermont L'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian) M. Jacky PEREZ (Villeneuve).

## Budget base de plein air– Décision modificative n°1

Monsieur BARDEAU rappelle aux membres du conseil communautaire que la décision modificative permet à l'assemblée délibérante, de modifier en cours d'exercice la prévision budgétaire inscrite initialement au budget primitif de l'exercice.

Les décisions modificatives présentées au Conseil proposent des ajustements de prévisions budgétaires par transfert de crédits qui s'équilibrent entre eux, mais aussi par inscription de dépenses supplémentaires, financées par des recettes nouvelles ou par un prélèvement sur les dépenses certaines de ne pas être réalisées.

Monsieur BARDEAU propose aux membres du Conseil communautaire de retenir les ajustements budgétaires suivants :

### Fonctionnement dépenses :

Chapitre 011 – charges à caractères général : la crise sanitaire à impacté le fonctionnement du service, ainsi ce chapitre est en diminution de 6 800 euros

Chapitre 012 – en augmentation de 6 000 euros

Chapitre 042 et 65 – réajustement comptable

Dépenses exploitation			Recettes exploitation		
Chap.	Désignation	DM n°1	Chap.	Désignation	DM n°1
<i>Rappel section fonctionnement – Total BP 2021</i>		546 596,50	<i>Rappel section fonctionnement – Total BP 2021</i>		546 596,50
011	Charges à caractères général	-6 800,00			
012	Charges de personnel	+ 6 000,00			
042	Opération d'ordre	+ 600,00			
65	Autres charges gestion courante	+ 200,00			
<b>Total DM 1</b>		<b>0,00</b>	<b>Total DM 1</b>		<b>0,00</b>
<b>Total section fonctionnement</b>		<b>546 596,50</b>	<b>Total section fonctionnement</b>		<b>546 596,50</b>
Dépenses investissement			Recettes investissement		
Chap.	Désignation	DM n°1	Chap.	Désignation	DM n°1
<i>Rappel section investissement – Total BP 2021</i>		49 450,59	<i>Rappel section investissement – Total BP 2021</i>		
			040	Opération d'ordre	+ 600,00
			16	Emprunts	- 600,00
<b>Total DM 1</b>		<b>0,00</b>	<b>Total DM 1</b>		<b>0,00</b>
<b>Total section investissement</b>		<b>49 450,59</b>	<b>Total section investissement</b>		<b>49 450,59</b>

En conséquence, Monsieur BARDEAU propose aux membres du Conseil communautaire :

- **D'APPROUVER** la décision modificative n°1 du budget Base de Plein Air tel que présenté ci-dessus.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer toutes les pièces et actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur BARDEAU et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget Base de Plein Air tel que présenté ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces et actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontais,

Accusé de réception en préfecture  
034-243400355-20211216-2021-12-07-12-DE  
Date de télétransmission : 16/12/2021  
Date de réception préfecture : 16/12/2021



Claude REVEL.